



Rabais familial
<b>Rabais de 10%</b> Un rabais de 10% est applicable aux parents ayant un deuxième enfant inscrit au centre. Le rabais s'applique à l'enfant le plus âgé.

Site	Adresse	# Téléphone	Heures
École Nouvel Horizon	433, boul. Cartier, Hawkesbury, ON K6A 1V9	613-935-1904	6 h 45 à 17 h 45
École Catholique Paul-VI	500, rue Main Est, Hawkesbury, ON K6A 1A9	613-632-9636	6 h 45 à 17 h 45
École Catholique St-Grégoire	50, rue Home, Vankleek Hill, ON K0B 1R0	613-676-0294	7 h 00 à 17 h 30
École Catholique St-Jean-Baptiste	35, rue Longueuil, L'Original, ON K0B 1K0	613-675-8888	7 h 00 à 17 h 30
École De la Rivière Castor	100, rue Maheu, Embrun, ON K0A 1W0	613 935-1691	7 h 00 à 18 h 00
École Rose des vents	1650, 2 <sup>e</sup> rue Est, Cornwall, ON K6H 2C3	613-935-1716	7 h 00 à 17 h 45
École Terre des jeunes	33, rue Lochiel, Alexandria, ON K0C 1A0	613-935-1715	6 h45 à 17 h 45

**Soleil des petits participe au Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE).**

**\*Admissibilité à la tarification réduite :** Les enfants de 0-5 an sont admissibles. De plus, les enfants sont aussi admissibles s'ils ont six (6) ans, et ce jusqu'à une date déterminée comme suit: si l'anniversaire de six (6) ans de l'enfant figure entre janvier et juin, l'enfant demeure admissible jusqu'à 30 juin de cette année civile; si l'anniversaire de six (6) ans de l'enfant figure entre juillet et décembre, l'enfant demeure admissible jusqu'à la fin du mois de son anniversaire de six (6) ans.

RÉGION DE PRESCOTT-RUSSELL (Hawkesbury et Embrun)				
PROGRAMME	Service		Frais par jour incluant le SPAGJE* 1 <sup>er</sup> enfant	Frais par jour incluant le SPAGJE* fratrie au même programme
<b>Bambin</b> : 18 à 30 mois	<b>5 jours</b>	Pleine journée	<b>19.37 \$</b>	17.43 \$
<b>Précolaire</b> : 2 ½ à 4 ans	<b>5 jours</b>	Pleine journée	<b>18.90 \$</b>	17.01 \$
<b>Maternelle-Jardin</b> ou admissibles au SPAGJE	<b>5 jours</b>	Avant et après les classes	<b>12.00 \$</b>	10.80 \$
<b>Maternelle-Jardin</b> ou admissibles au SPAGJE	<b>5 jours</b>	Avant ou après l'école	<b>12.00 \$</b>	10.80 \$
<b>Maternelle-Jardin</b> ou admissibles au SPAGJE	<b>Camp de jour</b>	Pleine journée	<b>16.54 \$</b>	14.89 \$
<b>Parascolaire</b> 6-12 ans	<b>5 jours</b>	Avant et après les classes	<b>23.57 \$</b>	21.21 \$
<b>Parascolaire</b> 6-12 ans	<b>5 jours</b>	Avant ou après l'école	<b>18.54 \$</b>	16.68 \$
<b>Parascolaire</b> 6-12 ans	<b>Camp de jour</b>	Pleine journée	<b>37.49 \$</b>	33.74 \$

RÉGION DE CORNWALL (Cornwall et Alexandria)				
PROGRAMME	Service		Frais par jour incluant le SPAGJE* 1 <sup>er</sup> enfant	Frais par jour incluant le SPAGJE* fratrie au même programme
<b>Bambin</b> : 18 à 30 mois	<b>5 jours</b>	Pleine journée	<b>17.96 \$</b>	16.16 \$
<b>Précolaire</b> : 2 ½ à 4 ans	<b>5 jours</b>	Pleine journée	<b>16.96 \$</b>	15.27 \$
<b>Maternelle-Jardin</b> ou admissibles au SPAGJE	<b>5 jours</b>	Avant et après les classes	<b>12.00 \$</b>	10.80 \$
<b>Maternelle-Jardin</b> ou admissibles au SPAGJE	<b>5 jours</b>	Avant l'école	<b>8.39 \$</b>	7.55 \$
<b>Maternelle-Jardin</b> ou admissibles au SPAGJE	<b>5 jours</b>	Après l'école	<b>10.00\$</b>	9.00 \$
<b>Maternelle-Jardin</b> ou admissibles au SPAGJE	<b>Camp de jour</b>	Pleine journée	<b>14.65 \$</b>	13.18 \$
<b>Parascolaire</b> 6-12 ans	<b>5 jours</b>	Avant et après les classes	<b>19.24 \$</b>	17.31 \$
<b>Parascolaire</b> 6-12 ans	<b>5 jours</b>	Avant l'école	<b>9.24\$</b>	8.32 \$
<b>Parascolaire</b> 6-12 ans	<b>5 jours</b>	Après l'école	<b>10.00\$</b>	9.00 \$
<b>Parascolaire</b> 6-12 ans	<b>Camp de jour</b>	Pleine journée	<b>31.00 \$</b>	27.90 \$

**Frais payables par retrait bancaire**

Les prélèvements de frais de garde sont faits par cycle de 2 semaines et sont prévus à des dates prédéterminées. Tout paiement qui revient sans fond est assujéti à des frais de 25 \$.  
À ce moment, vous recevrez un avis par courriel et nous tenterons de reprendre le paiement, incluant les frais administratifs à la date de prélèvement suivante.

Frais d'administration 25 \$	Subvention de frais de garde
Pour tous les programmes, un <b>préavis de 2 semaines payé</b> par écrit est exigé pour tout changement apporté à l'inscription originale, ou annulation avant la date de fin prévue. Des frais d'administration de 25 \$ sont applicables pour tout changement ou annulation.	Pour les familles qui se qualifient, des subventions pour les frais de garde sont disponibles par l'entremise de la région : Prescott-Russell : <a href="https://www.prescott-russell.on.ca">https://www.prescott-russell.on.ca</a> Cornwall : <a href="https://www.cornwall.ca/fr/live-here/child-care.aspx">https://www.cornwall.ca/fr/live-here/child-care.aspx</a> .